



LETTRE DU MAIRE | COVID-19

MERCREDI 6 MAI 2020

Réouverture des écoles : la santé de nos enfants avant tout !

Madame, Monsieur,

Le 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé l'engagement progressif du déconfinement avec pour conséquence la reprise des activités professionnelles et de l'école.

Cette annonce a suscité des inquiétudes légitimes parmi les parents, les enseignants et les personnels communaux, **inquiétudes que je partage totalement**. Pour beaucoup, une réouverture hâtive de nos écoles le lundi 11 mai n'est pas envisageable.

Au vu du contexte sanitaire encore incertain, la réouverture de nos écoles doit impliquer un travail rigoureux de préparation respectant un protocole strict, qui n'est parvenu dans les mairies que 3 jours ouvrés avant la rentrée prévue! Avec les agents municipaux, les enseignants et le médecin scolaire, nous avons commencé à engager ce travail. Il nous faut davantage de temps pour mettre sur pied un plan de rentrée capable d'assurer à nos enfants des conditions d'accueil et d'enseignement sécurisés.

Pour autant, je sais que certains d'entre vous ont impérativement besoin de reprendre leur activité professionnelle. Payer son loyer, rembourser ses dettes et, dans le même temps, subvenir aux besoins de ses enfants est devenu très difficile pour certaines familles.

En conséquence, j'ai décidé de reporter la rentrée au lundi 18 mai à condition, cependant, que la situation sanitaire n'évolue pas défavorablement.

Après consultation des parents d'élèves élus et des personnels de l'Éducation nationale, la Ville communiquera, dès la semaine prochaine, les modalités de réouverture et les mesures de précaution qui seront mises en œuvre. **La santé et le bien-être de nos enfants constituent notre priorité absolue.**

Si vous êtes en mesure de télétravailler ou de garder vos enfants, je vous invite à poursuivre l'enseignement à distance jusqu'au 2 juin, date annoncée de cette première étape du déconfinement.

Ainsi, nous pourrions privilégier l'accueil des enfants dont les parents sont contraints de reprendre leur travail ou qui font partie des personnels jugés prioritaires.

Vous pouvez compter sur le dévouement de vos élus et des agents municipaux.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.



*Prenez soin de vous
et de vos proches*

Olivier CORZANI,
Maire de Fleury-Mérogis